

# MARSILLY actu

## Dans ce numéro :

Les libertés individuelles et la vie en société	2
Les poubelles collectives	2
Repas des Aînés	2
La CDA révisé le plan de l'habitat : Marsilly en	3
Vers une mutualisation des équipements sportifs	3
Des annonces pour aider	3
L'accueil périscolaire	4
Le coin des Associations	4

## L'Edito du Maire

Le bel été est terminé, il nous a gâtés mais il n'a pas été paresseux. La réutilisation des eaux de la station d'épuration est devenue une réalité au bout de 7 ans. C'est un chantier pensé et conçu en interne sans recourir à un bureau d'études. De l'herbe verte couvre les terrains de sport et se moque de l'été sec et cruel pour les pelouses. Un peu plus de 9500 m<sup>3</sup> auront été utiles. Un contrat d'entretien des pelouses viendra apporter les nutriments et l'aération pour l'avenir.

Les travaux se sont poursuivis au club house de foot avec des huisseries et un chauffe-eau neuf. Les délais néanmoins laissent pantelant.

La rue de l'église se poursuit et elle marquera l'entrée du village. Ses trottoirs permettront à tous les âges de se déplacer en toute sécurité. Un des gros chantiers de cet été fut également la réfection de la terrasse du clocher et la toiture de l'église. Tous les bâtiments communaux seront finalement bien couverts.

Le cadastre est en cours de mise en ordre à travers des procédures d'alignement pour consacrer au domaine public ce qui l'est déjà.

Le forum des associations a eu lieu sous le soleil et celles-ci ont pu faire le plein d'adhérents. En octobre de nouvelles cabanes seront montées aux jardins partagés tant la réfection de celles existantes s'avérait pénible et inutile.

Un appel à projet est lancé dans une lourde procédure de délégation de service public pour retrouver un « locataire » à la cabane de la mer. L'attribution devrait se faire en janvier tant le parcours est lent et sinueux presque théâtral. Nous communiquerons par llywap et le site de la Mairie ainsi que par presse pour informer les candidats potentiels.

L'été 2026 se prépare aujourd'hui quoiqu'il arrive, c'était une promesse de retrouver un petit coin de plaisir aux prochains beaux jours.

Bonne lecture,

Le Maire,  
Hervé PINEAU

## MEMO

### Ouverture de la Mairie :

Lundi et jeudi : 9h00 à 17h30  
Mardi : 13h30 à 17h30  
Mercredi : 9h00 à 12h00 -  
14h00 à 17h30  
Vendredi : 9h00 à 17h00  
☎ 05 46 01 30 10  
✉ mairie@marsilly.fr

### Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV

Jacques GLENEAUD  
(urbanisme et voirie) sur RDV

Laureyenne VIAUD-TANQUART  
(vie des écoles) : sur rdv

Franck COUDRAY  
(bâtiments, réseaux, espaces verts)  
Sur RDV

### Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00  
Mercredi après-midi : 15h à 18h00  
☎ 05 46 01 95 04

### Site internet et appli :

www.marsilly.fr  
llywap (code marsilly)  
FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication :  
Hervé PINEAU

Comité de rédaction :  
Elus et associations

Crédits photos :  
Service Municipal et associations

Impression et tirage :  
1 700 exemplaires - Ap1prim

## L'armée vous invite

L'autorité militaire nous a rendu visite et lance une invitation. La défense nationale a besoin de vous !

Jeunes et même moins jeunes. L'ambition est de créer un corps de réserve de 50 000 hommes et femmes pour remplacer des soldats éventuellement partis en mission à l'extérieur. Vous recevrez une formation et vous serez affecté à un régiment.

Moins de 25 ans ? Vous recevrez une aide financière. Salarié ? Vous avez droit à 5 jours par an pour vous entraîner mais vous devez consacrer 37 jours à la défense. Sans travail ? C'est un moyen d'en trouver et d'enrichir son CV.

N'hésitez pas à vous renseigner sur [www.reservistes.defense.gouv.fr](http://www.reservistes.defense.gouv.fr). L'armée c'est une communauté faite de camaraderie, de discipline, de sport qui donne du sens à sa vie.

## Pendant les vacances le sol travaille.

La lecture de la carte des mouvements de sol montre que toutes les communes environnantes sont concernées par le retrait des argiles qui fissure les maisons. Marsilly n'y figure pas. Miracle ou abandon ?

Si vous en êtes victime signalez le en mairie par un courrier, si possible en mentionnant que vous avez l'avis d'un expert indépendant. La somme des courriers permet à monsieur le Préfet de faire entrer la commune dans le périmètre des assurances.

Un décret est entré en vigueur au 01/01/2025 pour encadrer le traitement des sinistres.



Prochaine réunion  
du Conseil Municipal

**Mardi ?? octobre 2025  
à 19h00  
Salle du Conseil  
En Mairie**

Retrouvez le  
compte rendu  
sur le site [www.marsilly.fr](http://www.marsilly.fr)

## Les libertés individuelles et la vie en société

Jadis le juge n'était pas omni présent et un peu d'amour propre amenait chacun à soigner son image.

Au fil du temps cela s'est transformé en « pas vu pas pris » et « si pris seul un flagrant délit devant gendarme peut m'inquiéter ».

Il en va ainsi de la crotte de chien sur le trottoir qui mériterait d'être poussée dans le caniveau ou de la crotte bien emballée dans un sac abandonnée sur la rue, du lit que l'on abandonne près d'une borne à déchets, des déchets abandonnés devant une poubelle pleine ou dans la nature, de la poubelle laissée dans la rue ( elles doivent être sur votre propriété !).



Des petites choses qui toutes mises à bout insupportent les voisins de voir tant d'égoïsme. Nous vivons tous ensemble.

Même si nous ne sommes pas obligés de nous aimer essayons de nous respecter.

## Les poubelles collectives

L'invitation lancée pour rechercher un consensus sur des lieux de stationnement des points d'apports volontaires des déchets a fait un « flop ».

Souhaités par certains sous conditions, repoussés par d'autres, il est devenu très délicat de traiter un tel sujet malgré toutes les tentatives d'écoute de la part de la communauté d'agglomération.

Personne n'a émis d'idée. A la fois mal nécessaire et solution, ces points d'apports volontaires peuvent être un secours si le site est respecté.

Bon courage à la CDA pour traiter la question.



## Repas des Aînés

Monsieur le Maire et les membres du CCAS de MARSILLY sont heureux d'inviter les marsellois âgés de 72 ans et plus, à partager un moment de convivialité lors du **Repas des Aînés** le **dimanche 30 novembre à 12h00, salle SIMENON**.

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester au plus tard pour le **08 novembre** prochain à l'aide du coupon-réponse ci-dessous à remettre à l'accueil de la Mairie.

Pour nos aînés non véhiculés, un service d'accompagnement sera mis à votre disposition. Vous serez conduit depuis votre domicile et raccompagné à l'heure de votre choix.

✂ -----  
**Coupon-réponse à retourner au plus tard le 08 novembre 2025**



M et/ou Mme \_\_\_\_\_

Dates de naissance \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Souhaite(nt) :

➤ Participer au repas organisé **dimanche 30 novembre 2025 à 12h00, salle SIMENON**

Nombre de personnes .....

➤ Bénéficier du service de transport.

oui  non

## La CDA révisé le plan de l'habitat : Marsilly en zone tendue.

La question du logement est toujours très présente et le déficit constant. Le diagnostic ne varie pas depuis des années.

Rareté du foncier et augmentation des prix, obligation de densifier pour arrêter la consommation de terres agricoles mais souhait des français d'avoir un peu d'espace car il est difficile de vivre dans un espace collectif où les incivilités existent, possibilité de trouver de l'espace en dehors de notre agglomération qui a besoin de jeunes alors que la classe moyenne est vulnérable.

Les propriétaires privés se raréfient sous le poids des contraintes et des risques d'impayés ce qui provoque une inflation. Le logement locatif est appelé à être de plus en plus social. Plus de 50% des habitants de la CDA y sont éligibles ! La liste des demandeurs est énorme, les situations humaines pénibles.

Marsilly va ainsi passer en zone B1, dite zone tendue, avec 247 communes françaises. La première conséquence est la possibilité de construire des logements sociaux dits intermédiaires pour les ménages non éligibles au logement social pur.

Par exemple un ménage avec deux enfants ayant moins de 69 455€ par an, une personne seule avec une autre à charge gagnant moins de 57 531€. Le plafond de loyer est de 11.68€/m<sup>2</sup>. La TVA est à 10% sur les logements neufs et c'est une opportunité pour ceux qui souhaitent faire un placement immobilier et bénéficier de crédits d'impôts.

Les investisseurs peuvent défiscaliser (bien que ce soit souvent un dispositif piègeux propice à la surcote à l'achat).

Accès aussi au PTZ, possibilité de soulager certaines contraintes d'urbanisme, recours plus délicat parfois contre un permis de construire.

Les collectivités peuvent modifier leurs règles fiscales sur les logements vacants, encadrer les meublés de tourisme, réduire les délais de départ des locataires ... Plusieurs sites internet traitent de la question



## Vers une mutualisation des équipements sportifs

L'agglomération réfléchit et pose la question de la mutualisation des équipements sportifs.

C'est un vieux sujet et nous avons plaidé pour que des sports ayant peu d'adhérents comme le roller puisse trouver une place sur l'agglomération.



Au final seules les piscines des grandes villes sont entrées dans le périmètre de l'agglomération. On a surtout mutualisé les coûts pour aider 3 communes.

Désormais la question se pose pour d'autres sports. La rareté des terrains de rugby est un bon exemple. La CDA soutient le Stade Rochelais à hauteur de 600 000€ nous plaçons pour un soutien actif au rugby en général. Le basket n'est pas en reste mais aussi le volley ball, le badminton, le tennis couvert...

Les communes ne pourront pas se doter chacune de tels équipements et se répartir les sports pourrait être une solution pour avoir des locaux toujours exemplaires.

## Des annonces pour aider la vie



SOS amitié recherche des bénévoles sachant écouter. La solitude est un drame et la déprime un malheur. Faites ce don généreux de vous-mêmes pour aider les autres. Un renseignement ne coûte rien : 06.52.83.30.44 - [www.sosamitié.org](http://www.sosamitié.org)



Devenez maître nageur sauveteur : Cette année encore trop de noyades ! Venez renforcer les pompiers. Si vous avez plus de 17 ans c'est un job d'été vite accessible . [sdis17.fr/nageurs-sauveteurs](http://sdis17.fr/nageurs-sauveteurs)



Des conseillers emploi à la mairie de Marsilly le 24 octobre de 9h00 à 12h00.  
Formation ? Reconversion ? sautez le pas.

# L'accueil périscolaire

Créée en 1987, l'Association Familles Rurales de Marsilly gère les services à l'enfance sur le territoire de la commune.

Le conseil d'administration composé de parents adhérents bénévoles est présidé par M Jérémy HATTAIS.

L'équipe d'animation est composée d'une directrice et de 6 animateurs diplômés, employés en contrat CDI à temps plein.

## AGENDA

- reprise de l'aide aux devoirs le lundi 8 septembre
- reprise des cours de théâtre le mardi 30 septembre à 17h00  
2 cours d'essais offerts pour les nouveaux comédiens
- cours de chinois : Jie étant en arrêt maladie pour une période indéterminée, les cours reprendront dès son retour

L'AFR Marsilly " La maison des Clopibouts" propose :

En période scolaire

Accueil périscolaire de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h45  
lundi, mardi, jeudi, vendredi

Aide aux devoirs gratuite  
lundi, mardi (pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs le mercredi) et jeudi soir

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de 7h30 à 18h45 le mercredi

Secteur Jeunes dès le CM2 de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h45  
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 18h45 le mercredi

Loisirs Découverte théâtre  
le mardi de 17h00 à 18h00 (8-10 ans)  
le mardi de 18h00 à 19h00 (ados)

Cours de chinois  
le vendredi de 17h00 à 17h45 (CP/CE1)  
le vendredi de 18h00 à 18h45 (CE2/CM2)

Hors période scolaire

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de 7h30 à 18h45 du lundi au vendredi

Sorties à la journée

Séjours d'été dès 3 ans de 3 à 10 jours

Secteur jeunes dès le CM2 de 9h00 à 18h45 du lundi au vendredi



L'A.F.R. Marsilly est co-financée par la C.A.F. Charente Maritime et la municipalité.

Téléphone: 05 46 01 37 38  
Mél: afr.137@wanadoo.fr  
rue du temple  
17137 Marsilly



# Le coin des Associations



Dès la rentrée scolaire 2025 [l'Association Paroissiale](#) propose aux enfants de CE1 au CM2 de suivre des cours de catéchisme pour connaître le christianisme et approfondir ses fondements.  
Pour tout renseignement : psaintgabriel.17@gmail.com et téléphone 05 46 37 40 29.



[Cote à Coast](#) vous propose des chants et de la conversation anglaise les mardi de 14h30 à 16h00 salle du petit Poucet (Tel Rosaleen Ardouin au 06 65 55 17 23)



Le [CAM](#) organise la **Foire aux jouets** le 19 octobre, salle SIMENON. Commencez à vous inscrire. Le 7 décembre c'est le **Marché de Noël** avec des inscriptions à compter du 15 octobre (Jean-Claude VARLET : cam.marsilly@yahoo.com)



[Sur la Piste et Autour](#) propose un stage de cirque du 27 au 30 octobre pour les 3 à 13 ans. (Camille au 06 37 08 05 76)



Retrouvez nos associations sur leurs sites ou leurs pages Face book

Foot : « Avenir sportif de la baie » <https://avenir-sportif-baie.fr/>



Rugby : <https://www.helloasso.com/associations/marsilly-rugby-club>



La ruche basket Marsilly : <https://la-ruche-basket-marsilly.kalisport.com/>



Le Bas d'eau : <https://lebasdeau.jimdofree.com/>



Les arts de l'Estran : Sur Face Book



Histoire et culture : <https://www.histoireetculture.fr/accueil.htm>